Envoyé en préfecture le 21/06/2023

Reçu en préfecture le 21/06/2023

Publié le

ID: 038-213804362-20230609-230609_DEL39-DE

Délibération n°39/09062023

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNE DE SAINT-PAUL DE VARCES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin, le Conseil municipal de la commune de Saint-Paul de Varces, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie à 19h, sous la présidence de Monsieur David RICHARD, Maire.

PRESENTS: D. RICHARD – J. BRAISAZ – V. CAZAUX – R. CONTARD – C. CURTET — M. FOUILLE – L. GARNIER – C. ORIOL – J. RUBIO – G. SPIRHANZL – F. DIAZ – J.-C MICHAUD – L. PICHON – D. BONZY

EXCUSES: C. FATTORI (pouvoir donné à G. SPIRHANZL) - M. SIBILLE (pouvoir donné à C. CURTET) - C. RODARY (pouvoir donné à C. ORIOL) - E. CARLIER (pouvoir donné à L. PICHON)

ABSENTS:

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE: 18

Secrétaire de séance article L 2121-15 du CGCT : Lucile GARNIER

Convocation du 02/06/2023

OBJET: ADMINISTRATION GENERALE

MODIFICATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER « LES PLEÏADES »

Il est nécessaire que le Conseil Municipal élise un nouveau représentant au sein du syndicat des copropriétaires de l'ensemble immobilier « Les Pléïades », en remplacement de Monsieur Gilles TETIN, démissionnaire.

Il est rappelé au Conseil Municipal sa délibération n°09/04072020 du 4 juillet 2020 par laquelle il avait désigné les représentants du Conseil Municipal au sein du syndicat des copropriétaires de l'ensemble immobilier « Les Pléïades », à savoir : Messieurs Joël Braisaz et Gilles Tetin.

M. le Maire propose M. Spirhanzl.

Sur le rapport de M. le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité par 13 voix pour et 5 abstentions :

- DESIGNE M. Spirhanzl représentant du Conseil Municipal au sein du syndicat des copropriétaires de l'ensemble immobilier « Les Pléïades » en remplacement de M. Gilles TETIN

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et signé par les membres présents. Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations et rendu exécutoire.

Envoyé en préfecture le 21/06/2023

Reçu en préfecture le 21/06/2023

Le Maire, ID: 038-213804362-20230609-230609_DEL39-DE

Le 09 juin 2023



Détail des votes :

- Pour : D. Richard, C. Curtet, C. Fattori, J. Braisaz, M. Sibille, V. Cazaux, C. Oriol, M. Fouillé, L. Garnier, J. Rubio, G. Spirhanzl, R. Contard, C. Rodary, Contre:
- Abstention: F. Diaz, E. Carlier, J.-C. Michaud, L. Pichon, D. Bonzy